

BILAN DE LA SAISON 2019/2020

Le rassemblement de fin de saison 2019/2020 n'ayant pu avoir lieu compte tenu de la situation sanitaire liée au COVID-19, une réunion de rentrée a été organisée le samedi 5 septembre 2020 en fin d'après-midi.

Seulement 9 membres actifs ont répondu présents à cette réunion où Alexandre POUPIN et Pierre GAUDRY ont présenté les principaux éléments du bilan et les résultats de la saison sportive qui a vu les championnats en cours s'achever début mars 2020 pour cause de confinement total.

1- EFFECTIFS : 49 membres actifs cette saison, soit une situation stable par rapport à 2018/2019

On dénombre 26 jeunes et 23 adultes avec 19 licences TRADI (compétition) et 30 licences PROMO (loisir).

A noter la présence de 3 féminines soit seulement 6% de l'effectif (contre 15% la saison dernière).

Parmi les membres, on compte 22 habitants de Beaune, 17 en Com d'Aglo et 10 extérieurs.

Bilan : Après un début de saison marqué par une bonne fréquentation, on peut regretter un manque de participation aux entraînements adultes du vendredi soir notamment.

Par ailleurs, compte tenu du nombre de jeunes inscrits aux entraînements ont conduit Alex à assurer 2 sessions les vendredis soirs (avec l'aide de Corentin) et également les mercredis après-midi.

2- EQUIPES :

- 1 équipe « sénior 1 » en D1 (à 4 joueurs)
- 1 équipe « sénior 2 » en D2 (à 4 joueurs)
- 1 équipe « sénior 3 » en D3 puis D4 (à 4 joueurs)
- 2 équipes « vétéran » (à 2 joueurs)
- 1 équipe « jeune » (à 3 joueurs)

- RESULTATS SPORTIFS :

A compter de début mars 2020 toutes les compétitions ayant été interdites compte tenu du confinement lié au COVID-19, les championnats n'ont pas été terminés et décision a été prise, par les instances dirigeantes FFTT, de ne pas appliquer de montée/descente à l'issue de la saison 2019/2020.

En conséquence les clubs auront la possibilité d'engager des équipes aux mêmes niveaux qu'en phase 2 de la saison dernière.

*** Equipe « SENIOR 1 » D1**

Après un maintien de justesse en D1 à mi-saison 2019/2020, l'équipe 1 avec Alex pour capitaine évoluera également en D1 lors de la 1^{ère} phase de la saison 2020/2021 qui risque d'être compliquée en matière d'effectif compte tenu du départ de Corentin.

*** Equipe « SENIOR 2 » D2**

L'équipe 2 menée par Olivier est maintenue en D2 après un bon parcours lors de la 1^{ère} phase 2019/2020.

*** Equipe « SENIOR 3 » D4**

Après une descente de D3 en D4 lors de la 1^{ère} phase 2019/2020, l'équipe 3 composée principalement de juniors est maintenue en D4. Toutefois, compte tenu du départ de 3 juniors, il n'est pas envisageable d'engager une équipe pour le démarrage de saison 2020/2021.

* Equipes « VETERAN »

Cette saison 2 équipes étaient engagées dans le championnat départemental :

- Equipe 1 (Manu et Pierre) invaincue lors de la coupure mais les matchs les plus durs restaient à venir
- Equipe 2 (Olivier, Thierry et Eric) termine honorablement la compétition interrompue.

* Equipe « JEUNE » constituée de jeunes souvent débutants en compétition.

1 équipe engagée dans le challenge départemental D3 a permis à nos nouveaux compétiteurs d'être confrontés aux jeunes des autres clubs : résultats encourageants.

4- RESULTATS COMPTABLES : 2019/2020

Reliquat saison précédente (2018-2019)	= 1519.57 €
Dépenses totales	= 5566.31 €
Recettes de l'exercice	= 6527.36 €

Solde saison 2019 /2020 = 2480.62 € au 31/08/2020

Sous réserve de confirmation, à réception du relevé CCP de début septembre.

Le bilan financier de la section reste nettement bénéficiaire et notamment meilleur que celui de la saison précédente grâce notamment aux 600 euros de nos sponsors et une baisse importante des frais en deuxième phase suite interruption du championnat et au confinement.

Pierre GAUDRY rappelle qu'il est indispensable d'avoir un reliquat assez conséquent en fin d'exercice car cela permet d'assurer les dépenses de début de saison (avec entre autres une facture de près de 400 € au moment de la réaffiliation début juillet) en attendant d'avoir encaissé les premières cotisations.

Remarques: En matière de charges relatives aux frais de fonctionnement (eau – électricité et chauffage au gaz), elles sont couvertes par le tiers de la subvention de la ville de Beaune qui revient à la section soit 1333 euros.

Coûts 2019/2020 : eau / 72 € - électricité / 308 € et gaz / 601 € ;
+ frais de maintenance des installations (aérothermes notamment 352 €)

5- ACTIVITES et ACTIONS/MANIFESTATIONS 2019/2020:

* Au cours de la saison écoulée, les entraînements « jeunes » avaient lieu le vendredi en fin d'après-midi encadrés par Alex POUPIN. Au vu du nombre de jeunes, un créneau supplémentaire a été mis en place courant d'année le mercredi après-midi, davantage destiné à l'entraînement des jeunes en compétition ou indisponibles le vendredi.

* Dans le cadre de la relation avec nos sponsors, nous remercions TAC'HOUSE et la SARL JAFFLIN pour leur support financier qui nous permet de clôturer la saison dans de bonnes conditions et d'envisager l'achat de matériel ou procéder à quelques travaux de rénovation de la salle au cours de la saison prochaine.

* Le club a participé en septembre 2019 au Forum des Associations au Palais des Congrès de Beaune : grâce à quelques volontaires, notre présence a permis à la section TT de se faire connaître du jeune public lors de la rentrée scolaire avec à la clé quelques inscriptions de nouveaux Membres. Cela confirme qu'il est important de participer à ce type de manifestations pour attirer de nouveaux pongistes.

6- BUREAU DE LA SECTION

Suite au souhait exprimé par Corentin MENEAU de muter à St Rémi (71), celui-ci a démissionné de son poste de secrétaire des la section tennis de table.

Devant l'impossibilité de se réunir pour l'AG de fin de saison à cause de la situation sanitaire lors du déconfinement, Emmanuel LAMIDEY a accepté cette charge de manière temporaire en attendant que soit nommé un nouveau secrétaire. Merci à lui.

En conséquence, nous recherchons un volontaire pour occuper ce poste ainsi qu'une bonne volonté pour mettre à jour notre site internet.

Anthony BOVET, présent à la réunion, est d'accord pour participer à la gestion du site internet avec l'aide de Florian JOYE et Emmanuel LAMIDEY.

Le Bureau Directeur de la section TT pour 2020/2021 est désormais constitué des personnes suivantes :

Alexandre POUPIN / Président

Pierre GAUDRY / Trésorier

Emmanuel LAMIDEY / Secrétaire

Anthony BOVET / Secrétaire adjoint – site internet

Florian JOYE

Jean-Pierre SUSZEK

7- PERSPECTIVES POUR 2020/2021 ET QUESTIONS DIVERSES.

Afin de préparer la saison 2020/2021 qui s'annonce, diverses questions ont été abordées et débattues par les membres présents à la réunion :

- Constitution des équipes en départemental :
De nombreux débats ont concerné la constitution des équipes engagées en championnat départemental compte tenu de l'effectif connu à ce jour.
Les départs ou arrêts de 6 membres engagés en compétition l'an passé conduit à une situation très tendue notamment au niveau des 2 équipes « sénior » prévues en D1 et D2, dès qu'un ou plusieurs joueurs sont indisponibles.
A ce propos, Alex a identifié les absences potentielles au niveau des joueurs participant à la réunion ... à compléter pour les absents.
Par ailleurs, pour la première phase de la saison 2020/2021, il est prévu d'inscrire 1 voire 2 équipes en catégorie « vétéran » et 1 équipe « jeune » ... à finaliser ultérieurement quand les inscriptions seront ouvertes auprès du CDTT21.
- Entraînements :
En ce début de saison, les horaires d'entraînements pour les jeunes restent à confirmer par Alex en fonction du nombre d'inscrits. A l'issue des premiers entraînements du vendredi, une dizaine de jeunes est déjà intéressée par les animations proposées.

Concernant les séniors, la reprise se fait sur la base de 2 entraînements par semaine :

-Mardi / de 18H à 20H00 puis 20H00 jusqu'à la fermeture vers 22H00

-Vendredi / de 20H jusqu'à la fermeture 22H30

Attention : les entraînements doivent impérativement suivre les consignes sanitaires adressées par la FFTT (affichées dans la salle) avec un référend COVID et l'enregistrement des présents à chaque session d'entraînement.

- Inscription aux « individuels » (criterium fédéral)
A priori 3 joueurs intéressés cette saison : Alex , Lucien Tissier et Anthony Bovet.
Alex se charge de finaliser et réaliser l'inscription.
 - Les fiches d'inscription (compétition et loisir) et les questionnaires de santé ont été validées lors de la réunion . Emmanuel va les installer sur le site internet pour mise à disposition des personnes qui veulent s'inscrire. Par ailleurs, des exemplaires seront disponibles dans la salle.
Rappel : pour les compétiteurs de D1 et D2 il est urgent de s'inscrire car la 1^{ère} journée de championnat est programmée le 19 septembre prochain.
 - Pierre Gaudry informe que des travaux devraient avoir lieu à l'automne visant à renouveler la toiture de la salle annexe TT et refaire l'étanchéité de la salle de réunion située dans la cour Pour un budget avoisinant les 20 000 €, pris en charge par les Fils de France.
- * **AG du CDTT21** : le samedi 12 septembre 2020 à Semur ... à priori Alex et Pierre vont représenter notre association à cette Assemblée Générale qui est également l'occasion du départ de Jean Michel DESMEULES de la présidence du CDTT21 / quelques questions ont été listées pour clarifier ou préciser certaines modalités de démarrage de la saison
A poser au Comité !
- * **AG de ligue de Bourgogne Franche Comté** : date à préciser ... représentation à assurer si possible !

Vers 20H00, l'ordre du jour étant épuisé, la réunion a été levée et s'est terminée par un apéritif de rentrée dans le respect des consignes de sécurité COVID.

Merci à tous les participants pour leur présence ...

Bonne rentrée à tous !

E. LAMIDEY / P.GAUDRY